

## NOTRE STRATÉGIE

L'importance croissante de l'Arctique et les changements rapides qui s'y opèrent exigent que nous renforçons notre capacité à concrétiser les priorités du Canada sur la scène internationale. Relever les défis et saisir les occasions qui se présentent signifient souvent qu'il faut trouver des façons de travailler avec les autres, par l'intermédiaire de relations bilatérales avec nos voisins de l'Arctique, de mécanismes régionaux comme le Conseil de l'Arctique et d'autres institutions multilatérales.

### Renforcer nos relations bilatérales clés

Le Canada fera preuve d'un engagement plus stratégique avec les États-Unis, son principal partenaire dans l'Arctique, et collaborera plus étroitement avec le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie et la Suède dans les secteurs prioritaires. La région du Nord exerce également un attrait pour des États non arctiques et diverses entités. L'élément essentiel de toute collaboration sera l'acceptation et le respect de la souveraineté des États arctiques ainsi que des points de vue et des connaissances des résidents de la région.

### Améliorer la force du Conseil de l'Arctique

Le Conseil de l'Arctique est l'instance centrale de la coopération sur les enjeux de l'Arctique. Les principales priorités du Canada en matière de renforcement du Conseil comprennent : garantir un dialogue stratégique plus vaste, faire en sorte que la recherche continue de se concentrer sur les questions émergentes clés, et s'engager avec d'autres États membres à aborder les besoins structureux de l'organisation.

### Collaborer par l'intermédiaire d'institutions multilatérales

Le Canada collaborera avec toutes les institutions multilatérales intéressées dans la recherche de solutions mondiales aux enjeux tels que les règlements sur l'activité maritime, les changements climatiques et les émissions de mercure.